

Au sommaire

- 3 ACTES COURANTS - IMMOBILIER**
Vente. Droit de préemption urbain : délai de refus d'acquiescer en cas de fixation judiciaire du prix
- 4 ENTREPRISE**
Registre du commerce et des sociétés. Effets de la publication volontaire d'une cession de parts de SARL
- 6 FISCAL**
Impôts et taxes. Modalités de mise en œuvre du registre public des trusts
Impôts locaux. Conditions de dégrèvement de la majoration de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires
Revenus fonciers. Précisions sur la mise en report du déficit foncier en cas de cessation de la location

À LA Une

Assurance-vie et communauté : la renonciation du souscripteur est un acte d'administration

Si la détermination des pouvoirs individuels des époux sur les biens communs peut être à l'origine de leurs discordes, elle est aussi une source de conflits dans leurs relations avec les tiers.

Ainsi, la Cour de cassation vient de trancher, aux termes d'un arrêt de principe rendu le 11 mai dernier, le litige entre un couple et une compagnie d'assurance qui s'opposaient sur la validité de la renonciation par un seul époux à un contrat d'assurance-vie souscrit avec son conjoint.

Preuve que la question de la qualification d'un acte relevant de la gestion concurrente suscite encore de nouveaux débats en pratique.

> **LIRE P. 1**